



# COMPTE-RENDU

## COMITE DE PROGRAMMATION

### LEADER N°20

Consultation écrite du 23/02/2023 au 10/03/2023



**UNION EUROPEENNE**  
Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les  
zones rurales



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

Groupe d'Action Locale  
**LNCA**



## Table des matières

MEMBRES PRESENTS, EXCUSES, ABSENTS.....	3
DOCUMENTS SOUMIS A LA CONSULTATION ECRITE.....	4
RESUME DE LA CONSULTATION ECRITE .....	5
Approbation du compte-rendu n°19.....	7
Modification annexe 2 – Eléments financiers.....	8
<b>INFORMATION MAQUETTE FINANCIERE</b> .....	8
<b>PROPOSITION DE VENTILATION PAR FICHE ACTION</b> .....	8
Programmation.....	10
<b>ANCRAGE - LA SMALAH</b> .....	10
<b>Candidature LEADER 2021-2027- PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT</b> .....	12
<b>Plan de référence – Commune de Mézos</b> .....	14
<b>Plan de référence – Commune de Taller</b> .....	15
<b>Etude d'opportunité hydroélectrique de l'étang des forges du Barrat Cartesien - Commune de Castets</b> .....	17
<b>Création d'un parcours de découverte du patrimoine sous une forme ludique et pédagogique Commune de Castets</b> .....	18
Déprogrammation .....	20
<b>LA CALLUNE - « Création d'un parcours pédagogique »</b> .....	20
<b>CHANVRE DES LANDES - « L'intérêt nutritionnel des graines de chanvre 2022 et des produits »</b> .....	20
<b>Communautés de communes de Mimizan</b> .....	21
<b>Etudes préalables en vue de la requalification de la zone d'activités économiques du Born, Entrée Est de Mimizan</b> .....	21
ANNEXE - ANNEXE 2 : ELEMENTS FINANCIERS V8 à compter du 13/03/2023.....	22

Le Comité de programmation LEADER n'ayant pas pu se réunir en ce début d'année et afin d'avancer dans les dossiers de fin de programmation, une consultation écrite a été mise en place du 23/02/2023 au 10/03/2023.

## MEMBRES PRESENTS, EXCUSES, ABSENTS

Pour rappel, le Comité de Programmation ne peut valablement émettre d'avis que si le double quorum est respecté, c'est-à-dire que si cumulativement :

- Au moins la moitié des membres votants du Comité de Programmation est présente (si le titulaire et le suppléant sont présents, seul est comptabilisée la voix du titulaire) ;
- Au moins la moitié des voix, qui s'expriment lors du vote, relèvent du Collège Privé.

Conformément aux dispositions du règlement intérieur du GAL, qui disposent que « l'absence de réponse d'un membre votant vaut acceptation des éléments à l'ordre du jour de la consultation écrite », les avis comptabilisés dans le cadre de la consultation écrite portent donc sur l'effectivité des votants consultés relevant de chacun des deux collèges, que leur avis aient fait l'objet de votes exprimés, ou bien qu'ils aient fait l'objet d'un avis tacite favorable.

Ainsi :

<b>Nombre de membres en exercice : 42 membres – 42 votants</b>	<b>Nombre de membres participants à la consultation</b>
Collège public : 9 binômes titulaire/suppléant  - Soit au total 18 destinataires de la consultation écrite (9 titulaires et 9 suppléants) - Dont 18 potentiels votants (titulaire ou suppléant)	<b>Collège public : 18 (dont 6 votes exprimés)</b>
Collège privé : 12 binômes titulaire/suppléant  - Soit au total 24 destinataires de la consultation écrite (12 titulaires et 12 suppléants) - Dont 24 potentiels votants (titulaire ou suppléant)	<b>Collège privé :24 (dont 13 votes exprimés)</b>

## DOCUMENTS SOUMIS A LA CONSULTATION ECRITE

- ◆ Approbation du compte-rendu du comité du 28 novembre 2022
  
- ◆ Modification Annexe 2 : Ventilation de la maquette.
  
- ◆ Projets en **programmation** :
  - LA SMALAH - ANCRAGE
  - PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT - Candidature LEADER 2021-2027
  - Commune de MEZOS - Plan de référence
  - Commune de TALLER -Plan de référence
  - Commune de CASTETS-Etude hydroélectrique
  - Commune de CASTETS -Sentier pédagogique
  
- ◆ Projets en **déprogrammation**
  - La Callune – « Création d'un parcours pédagogique ».
  - Chanvre - « L'intérêt nutritionnel des graines de chanvre 2022 et des produits ».
  - CCM – « Etudes préalables en vue de la requalification de la zone d'activités économiques du Born, Entrée Est de Mimizan ».

## RESUME DE LA CONSULTATION ECRITE

Programmation								
Numéro Osiris	Code mesure (19.2-3-4)	Fiche-action concernée	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant FEADER	Montant total éligible	Sélection O/ N	Programmation O/ N
RAQU190222CR0720085	19.2	3.1	LA SMALAH	ANCRAGE	29 988.39 €	37 485.49 €	O	O
RAQU190122CR0720034	19.1	x	PETR LANDES NATURE COTE D'ARGENT	Candidature LEADER 2021-2027	32 000 €	41 676.50 €	O	O
RAQU190222CR0720157	19.2	2.1	Commune de Mézos	Plan de référence	10 000 €	30 150 €	O	O
RAQU190222CR0720033	19.2	2.1	Commune de Taller	Plan de référence	10 000 €	30 375 €	O	O
RAQU190222CR0720195	19.2	2.2	Commune de Castets	Etude d'opportunité hydroélectrique de l'étang des forges du Barrat Cartesien	11 459.67 €	14 324.59 €	O	O
RAQU190221CR0720047	19.2	3.2	Commune de Castets	Création d'un parcours de découverte du patrimoine sous une forme ludique et pédagogique	15 000 €	141 750 €	O	O

### Déprogrammation

Porteur de projet	Projet concerné	Montant FEADER Déprogrammé
<b>LA CALLUNE</b>	« Création d'un parcours pédagogique » RAQU190222CR0720004	<b>6 148 €</b>
<b>CHANVRE DES LANDES</b>	« L'intérêt nutritionnel des graines de chanvre 2022 et des produits » <i>N°Osiris non crée</i>	<b>24 174.40 €</b>
<b>Communautés de communes de Mimizan</b>	Etudes préalables en vue de la requalification de la zone d'activités économiques du Born, Entrée Est de Mimizan RAQU190221CR0720048	<b>10 000 €</b>

### Modification des documents de mise en œuvre

Type de document	Nature de la modification
Annexe 2 : Eléments financiers	Ventilation de la maquette.

## Approbation du compte-rendu n°19

Rappel de l'ordre du jour du comité n°19 du 28/11/2022 :

- Approbation du compte-rendu du comité du 22 septembre 2022
- Vote ventilation maquette financière
- Modification fiche-action 3-2 sur les bénéficiaires
- LEADER en 2023
- Projets pour avis de sélection :
  - Zeuxo, Terres d'eau
  - Mobilités, PETR Landes Nature Côte d'Argent
  - Etude hydraulique
  - Journée Prévention Santé des saisonniers 2023
- Projets en programmation
  - Etude église de Linxe
  - Arceaux Vélo CCM
  - Animation 2022
- Questions diverses

**Le compte-rendu est approuvé à l'UNANIMITE.**

## Modification annexe 2 – Eléments financiers

### INFORMATION MAQUETTE FINANCIERE

Maquette actuelle : 1 713 621 €

Maquette à jour, à hauteur de 1 686 542.66 € soit 98 % pour un total de 53 dossiers

	Nb dossiers	Montant	%
<b>Sélection</b>	<b>13</b>	<b>455 621.15 €</b>	<b>26 .59 %</b>
<b>Programmation</b>	<b>40</b>	<b>1 230 921.51 €</b>	<b>71.83%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>	<b>1 686 542.66 €</b>	<b>98 %</b>

La répartition des crédits s'est effectuée en fonction des projets potentiels reçus à ce jour et en prenant en compte le solde actuel par fiche action (projets sélectionnés et projets programmés définitivement).

**Maquette actuelle : 1 713 621 €**

### PROPOSITION DE VENTILATION PAR FICHE ACTION

Par axe	Solde actuel	Besoins par OS
<b>OS 1 – Santé / mobilité</b>	-24 465.71 €	24 465.71 €
<b>OS 2 – Redynamisation</b>	-1 459.67 €	1 459.67 €
<b>OS 3 – Circuits-courts / Patrimoine / Déchets</b>	20 020.17 €	x
<b>OS 4 – Coopération</b>	0 €	x
<b>OS 5 - Animation</b>	32 983.55 €	x



Fiche-action	Actuel	Mouvement	Final
1.1 : Améliorer l'organisation des services sanitaires et médico-sociaux et promouvoir une politique d'accueil auprès des professionnels de santé	337 312.60 €	+5 426.95 €	342 739.55 €
1.2 : Adapter la mobilité aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux	135 427.36 €	+19 038.76 €	154 466.12 €
2.1 : Soutenir les projets de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerces de proximité	584 689.11 €	x	584 689.11 €
2.2 : Soutenir et accompagner les démarches collectives de transition énergétique	0 €	+ 11 459.67 €	11 459.67 €
3.1 : Structurer et développer les circuits courts/de proximité alimentaires	130 111.61 €	-18 470,11 €	111 641.50 €
3.2 : Promouvoir et valoriser l'identité patrimoniale culturelle, artistique, industrielle, historique et naturelle du territoire	100 644.07 €	+ 7 010.44 €	107 654.51 €
3.3 : Développer de nouvelles activités liées à la valorisation des déchets	71 653.36 €	x	71 653.36 €
4 : Coopération	0 €	x	x
5 : Animation	353 782.89 €	-24 465.71 €	329 317,18 €
<b>TOTAL</b>			<b>1 713 621 €</b>

**LA MODIFICATION DE L'ANNEXES 2 EST VALIDEE A L'UNANIMITE.**

### ANCRAGE - LA SMALAH

DOSSIER N° RAQU190222CR0720085

#### • Rappel du projet

Depuis de nombreuses années le nombre d'exploitations diminue en France. Dans les Landes nous constatons une baisse de 10% depuis 2012 et cette baisse s'intensifie. Le besoin de renouveler les fermes et leurs modèles s'impose et ce d'autant plus que le modèle agricole intensif et extensif ne coïncide pas avec les nécessités agro-écologiques.

Dans les Landes, l'ADEAR décompte plus de 90 porteurs de projets agricoles et de nombreuses jeunes fermes sont travaillées par de jeunes paysan(e)s, des professionnels reconvertis ou des personnes non issues du monde agricole (HCF). Ces personnes souhaitent en majorité développer des modes de production moins impactants pour les écosystèmes et plus proches des consommateurs finaux. L'importance de ces fermes plus petites, plus sobres mais plus nombreuses se révèle cruciale dans un contexte d'incertitude et de risques systémiques (crise sanitaire, écologique, économique, politique).

Il ressort de notre enquête et des échanges entretenus quotidiennement avec le public paysan local que la question de la technique et de l'outillage adapté est centrale dans le développement des fermes locales. Face à ça nous avons entamé le programme ANCRAGE dont les actions s'appuient sur l'Atelier de Fabrication de La Smalah et autour de trois piliers.

- **L'organisation de formations techniques** visant à transmettre des compétences de soudure, de mécanique et d'entretien autour de l'autoconstruction d'outils. **Ces outils seront ensuite versés à une CUMA** afin de faciliter leur diffusion et celle de la démarche. Sur ce volet La Smalah travaillera avec l'Atelier Paysan dans un processus d'essaimage afin de progressivement créer un atelier technique paysan localement et ouvert à tous.
- La mise en place **d'une recherche et développement (R&D) ouverte** par la conception d'outils adaptés aux pratiques agroécologiques. Ce volet comprend la participation d'un public non exclusivement agricole. En plus des structures professionnelles ( ADEAR 40, CUMA locale, MFR et lycée agricole) ces séances de R&D participative feront appel aux **savoirs locaux de citoyens, d'entrepreneurs et d'artistes du territoire possédant des compétences techniques spécifiques**. Ce travail sera accompagné par l'APESA, centre technique spécialisé dans ce type de conception. Un premier prototype d'engin de traction léger sera testé ce printemps sur les champs.
- **L'instauration d'une concertation locale poussée** avec ma mise en place d'un comité de suivi annuel, une instance d'échanges et d'étude du projet. Ce comité regroupe une grande diversité d'acteurs territoriaux : La Smalah, l'ADEAR40, AgroBio40, la CUMA 64-40, le Département des Landes, la Région N-A, la mairie de Mézos, le Grenier de Mézos, la Coopérative Tiers-Lieux, des agriculteurs locaux et l'APESA. Avec l'installation de cette instance tout au long du projet l'objectif est de réunir autour de la transition agroécologique des acteurs clefs du territoire et de partager la prise en charge de cette problématique collective. Afin de documenter ce travail un partenariat est engagé avec le laboratoire PASSAGES de Bordeaux afin de rédiger un article scientifique d'ici l'automne 2023 pour valoriser le travail produit.

## Fiche action :

### 3.1 – Structurer et développer les circuits de proximité alimentaires

#### ◆ Plan de financement

	Dépenses		Financement	
	Poste de dépenses	Montant	Financier	Montant
Plan de financement retenu au titre du FEADER	Prestation de service (Atelier/ formation/Table ronde)	11 176.52 €	MOP/OQDP appelant du FEADER	7 497.10 €
	Matériel informatique	1 061.97 €	MOP/OQDP n'appelant pas de FEADER	
	Communication	3 167 €	<b>FEADER</b>	29 988.39 €
	Salaires	19 200.00 €	<b>Total Aide Publique</b>	37 485.49 €
	Coûts indirects	2 880.00 €	Autofinancement privé n'appelant pas de FEADER	
	<b>Total assiette LEADER</b>	<b>37 485.49 €</b>	<b>Total assiette opération retenue au titre de LEADER</b>	<b>37 485.49 €</b>
	Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser)		Hors <b>assiette</b> LEADER	
	<b>Montant dépenses présentées</b>	<b>37 485.49 €</b>	<b>Total opération présentée au titre de LEADER</b>	<b>37 485.49 €</b>

➔ PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de **29 988.39 €**

**LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE**

Dossier n° RAQU190122CR0720034

### • Rappel du projet

Depuis la création du Syndicat Mixte en janvier 2003, celui-ci mène une politique volontariste pour le développement et l'aménagement durable de son territoire et occupe un rôle essentiel en matière de dynamisme économique, de cohésion sociale et de transition écologique et énergétique. Avec pour vision globale la réalisation des objectifs de la Charte de Pays adoptée en 2003, les 3 communautés de communes et 23 communes du territoire se sont engagées dans des démarches de diagnostics et de développement stratégique à l'échelle du Pays avec :

- L'étude sur les circuits courts alimentaires de proximité, 2017
- L'étude Mobilité, 2021
- La révision du Projet de territoire, 2021/2022

### Processus d'élaboration de la candidature :

Afin de connaître et de cibler les besoins du territoire, il y aura la mise en place d'une concertation avec les élus, les associations, les acteurs économiques et les citoyens du territoire.

Dans le cadre de la révision du Projet de Territoire du Pays Landes Nature Côte d'Argent, une « grande enquête citoyenne » a été diffusée sur l'ensemble du territoire depuis le mois de novembre 2021.

Au printemps 2022, des ateliers de concertation seront organisés sur les thématiques suivantes :

- Faire ressource localement,
- Transitions,
- Culture et patrimoine,
- Tiers lieux,
- Revitalisation des centre-bourgs,
- Services à la personne.

### PLUS-VALUE LEADER

L'approche LEADER du développement rural est en grande partie basée sur la proximité et la création de liens.

Ces deux dimensions propres à l'initiative LEADER ont permis à un grand nombre de territoires ruraux marginalisés de transformer en ressources et opportunités des éléments qui étaient perçus jusque-là comme des faiblesses ou des handicaps. Faciliter ensuite la valorisation de ces atouts sur le plan global est une autre valeur ajoutée de la démarche.

Aussi, cette proximité permet, non pas d'accompagner l'installation d'un entrepreneur sur une zone d'activité, mais d'accompagner un nouvel arrivant et son choix de vie sur un territoire rural littoral structuré pour l'accueillir, dans les meilleures conditions et de manière que son installation soit pérenne.

LEADER confère également aux acteurs une liberté dans la conduite et la réalisation de leurs projets pour mieux les faire correspondre aux nécessités du territoire. Il laisse le droit à l'échec, mais surtout à l'innovation, à la recherche et à l'expérimentation sur les territoires ruraux.

Dans ce contexte, les actions éligibles au programme LEADER 2021-2027 s'attacheront à développer une approche multisectorielle, à susciter les échanges entre les acteurs locaux, publics et privés et les différents secteurs d'activités.

Elles permettront d'aborder aussi les notions de pluriactivité et de saisonnalité, notions omniprésentes sur notre territoire.

◆ **Fiche action :**

**19.1 Soutien à la préparation de stratégies locales de développement**

◆ **Plan de financement**

	Dépenses		Financement	
	Poste de dépenses	Montant	Financier	Montant
<b>Plan de financement retenu au titre du FEADER</b>	Prestations externes	21 733.24 €	MOP/OQDP appelant du FEADER	8 000.01 €
	FRAIS SALARIAUX	14 733.27 €	MOP/OQDP n'appelant pas de FEADER	1 676.49 €
	frais de mission	3 000 €	<b>FEADER</b>	<b>32 000.00 €</b>
	Frais indirect 15 %	2 209.99 €	<b>Total Aide Publique</b>	<b>41 676.50 €</b>
	<b>Total assiette LEADER</b>	<b>41 676.50 €</b>	<b>Total assiette opération retenue au titre de LEADER</b>	
	Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser)		Hors assiette LEADER	
	<b>Montant dépenses présentées</b>	<b>41 676.50 €</b>	<b>Total opération présentée au titre de LEADER</b>	<b>41 676.50 €</b>

➔ **PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de 32 000 €**

**LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE**

## Plan de référence – Commune de Mézos

DOSSIER N° RAQU190222CR0720157

### ◆ Rappel du projet

Pour revitaliser leur centre-bourg, la commune de MEZOS s'engage dans une démarche de planification urbaine,

L'opportunité offerte à la commune d'acquisition foncière des parcelles dans le centre-bourg, a centré le sujet sur la redéfinition des projets à moyen et long terme, qui emmènerait une dynamique culturelle, économique et sociale à la commune.

### ENJEUX ET OBJECTIFS

La commune souhaite bâtir une stratégie des projets d'une manière globale et centrée au coeur de bourg. Ce plan de référence devra aussi organiser des interventions qualitatives autour de la capacité financière et logistique de la commune, pour mener à terme tous ces projets.

À l'issue de l'étude, l'objectif est de parvenir à proposer un cadre pour les différentes propositions retenues.

Le diagnostic d'un plan de référence présente une dimension stratégique pour la commune.

### ◆ Fiche-action :

**2.1** Soutenir les projets de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerce de proximité.

### ◆ Plan de financement

	Dépenses		Financement	
	Poste de dépenses	Montant	Financier	Montant
Plan de financement retenu au titre du FEADER	Etude	30 150 €	Région	10 000 €
			MOP/OQDP appelant du FEADER	2 500.01 €
			MOP/OQDP n'appelant pas de FEADER	7649.99 €
			<b>FEADER</b>	10 000 €
			<b>Total Aide Publique</b>	<b>30 150 €</b>
			Autofinancement privé n'appelant pas de FEADER	
	<b>Total assiette LEADER</b>	<b>30 150 €</b>	<b>Total assiette opération retenue au titre de LEADER</b>	<b>30 150 €</b>
	Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser)		Hors assiette LEADER	
	<b>Montant dépenses présentées</b>	<b>30 150 €</b>	<b>Total opération présentée au titre de LEADER</b>	<b>30 150 €</b>

➔ PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de **10 000 €**

**LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE**

## Plan de référence – Commune de Taller

DOSSIER N° RAQU190222CR0720033

### ♦ Rappel du projet

Taller est une commune forestière appartenant à la Communauté de Communes Côte Landes Nature. Elle se caractérise comme une commune rurale, positionnée en rétro littoral en comparaison des autres communes de la communauté des communes. Son bourg historique s'est développé à la croisée des 2 départementales qui traversent le territoire : la RD 42 (axe est ouest) et la RD 140 (axe nord-sud). Il se compose essentiellement d'habitat individuel, dans un tissu urbain aéré (grandes parcelles). Le développement urbain de Taller s'est ensuite constitué principalement le long de la RD 140, soit au gré d'opportunités foncières individuelles, soit sous forme de lotissements, au nord et au sud du bourg. Ce développement s'est accentué depuis 2006, puisque la commune connaît, depuis cette période, une forte croissance démographique. Pour autant, les services, commerces ou moyens de mobilité n'ont pas ou peu évolué. Le nouvel enjeu est donc d'adapter la commune de Taller aux besoins de sa population tout en conservant son identité de commune rurale qui séduit. Pour y répondre, le plan de référence s'avère être l'outil adapté puisqu'il permet d'avoir une vision d'ensemble du développement du territoire communal et de définir les orientations d'aménagement prioritaires en cohérence avec l'ensemble des projets qui seront échelonnés dans le temps. Ce plan de référence est donc très attendu pour donner une ligne de conduite au développement de Taller, l'objectif étant de créer un véritable « projet de village ».

Des axes de travail prioritaires ont été déterminés et seront traités dans le plan de référence :

- 1- Conforter et préserver le cadre de vie et l'identité de la commune : Volonté de conserver une commune à vocation résidentielle à l'année offrant des services à une population croissante. Création d'un coeur de bourg.
- 2- Mobilité – déplacements : Sécuriser les déplacements sur les routes départementales. Rendre plus lisible le coeur de bourg. Faciliter les liaisons douces au sein du village.
- 3- Aménagement des espaces publics et des équipements : Déplacer les équipements sportifs et les ateliers pour récupérer le terrain nécessaire au développement d'un nouvel espace public. Développement des équipements (création locaux associatifs, développement de l'école). Création d'une MAM.
- 4- Redynamiser l'offre commerciale et de l'habitat : Création de locaux commerciaux permettant l'accueil de nouveaux services. Développement d'habitat plus dense et moins consommateur d'espace, création de logements sociaux.
- 5- Valorisation des circuits de promenade.

### ♦ Fiche-action :

**2.1** Soutenir les projets de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerce de proximité.

◆ Plan de financement

	Dépenses		Financement	
	Poste de dépenses	Montant	Financier	Montant
Plan de financement retenu au titre du FEADER	Plan de référence	30 375 €	Région	10 000.00 €
			MOP/OQDP appelant du FEADER	2500.01 €
			MOP/OQDP n'appelant pas de FEADER	7 874.99 €
			<b>FEADER</b>	<b>10 000.00 €</b>
			<b>Total Aide Publique</b>	<b>30 375 €</b>
			Autofinancement privé n'appelant pas de FEADER	
	<b>Total assiette LEADER</b>	30 375 €	<b>Total assiette opération retenue au titre de LEADER</b>	30 375 €
	Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser)		Hors assiette LEADER	
	<b>Montant dépenses présentées</b>	30 375 €	<b>Total opération présentée au titre de LEADER</b>	30 375 €

➔ PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de **10 000 €**

**LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE**



## Etude d'opportunité hydroélectrique de l'étang des forges du Barrat Cartesien - Commune de Castets

DOSSIER N° RAQU190222CR0720195

### ◆ Rappel du projet

Le projet vise à étudier la possibilité d'installer une centrale hydroélectrique sur la sortie de l'étang des anciennes forges de la Commune de Castets. Cette centrale à vocation à produire de l'énergie pour les gites (rénovation énergétique ancienne maison des ouvriers) que nous allons proposer aux futurs touristes et peut être pour le bureau d'information touristique si la centrale produit assez. Le raccordement de l'EHPAD situé à proximité est également envisagé.

L'étude se déroulera en trois temps :

- Etude des données topographiques terrestres pour obtenir la hauteur de chute ;
- Etude hydrologique du bassin versant pour les courbes des débits classés et le potentiel hydrologique à des fins hydroélectriques ;

Calcul de la puissance de production et éventuel choix de la centrale adaptée

### Fiche action :

#### 2.2 Soutenir et accompagner les démarches collectives de transition énergétique

##### ◆ Plan de financement

	Dépenses		Financement	
	Poste de dépenses	Montant	Financier	Montant
Plan de financement retenu au titre du FEADER	Etude centrale hydroélectrique	14 324.59 €	MOP/OQDP appelant du FEADER	2 864.92 €
			MOP/OQDP n'appelant pas de FEADER	
			<b>FEADER</b>	11 459.67 €
			<b>Total Aide Publique</b>	14 324.59 €
			Autofinancement privé n'appelant pas de FEADER	
	<b>Total assiette LEADER</b>	14 324.59 €	<b>Total assiette opération retenue au titre de LEADER</b>	14 324.59 €
	Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser)		Hors assiette LEADER	
	<b>Montant dépenses présentées</b>	14 324.59 €	<b>Total opération présentée au titre de LEADER</b>	14 324.59 €

➔ PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de **11 459.67 €**

**LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE**

## *Création d'un parcours de découverte du patrimoine sous une forme ludique et pédagogique Commune de Castets*

**DOSSIER N° RAQU190221CR0720047**

### • **Rappel du projet**

Le projet de circuit du patrimoine a pour objectif de revisiter le circuit du patrimoine existant de la commune pour le moderniser, le compléter avec des nouvelles étapes de découvertes de l'histoire et de la culture de Castets.

Ce projet entend créer une expérience de visite inédite en mêlant la découverte des facettes historiques, patrimoniales, culturelles et sociétales de la commune. La visite permettra de découvrir le patrimoine naturel, culturel et hydraulique (avec les anciennes forges de Castets) de la commune.

Ce projet innovant doit permettre de créer du lien social, culturel, d'attirer de nouveaux visiteurs notamment touristiques et de favoriser de nouvelles expériences de visites au travers du parcours jalonné de mobiliers en bois interactifs et d'invitations à la réflexion et au jeu.

La visite interactive sera animée grâce à un livret de visite sous la forme d'une chasse aux trésors pour les enfants et d'un « escape game » pour les adultes.

Quelques thèmes forts de la visite et dans la médiation auprès des visiteurs :

- Castets, un passé industriel et une étape sur les voies de communication depuis l'antiquité ;
- L'esprit des bois : la forêt landaise et l'arbre d'or, gemmage et industrie ;
- L'esprit des eaux : ruisseaux et marais, une faune et une flore à découvrir et à préserver ;
- Jours de fête : chanter, jouer, déguster...
- Les traditions du Marensin.

Thèmes transversaux : Emile Vignes, le passeur d'images, les écrivains landais, le parler noir (gascon local).

Le projet s'inscrit dans un projet structurant de mise en valeur du site des forges et du barrat de Castets autour de son étang récemment acquis par la commune. Un cheminement doux sur la rive nord de l'étang avec un passage aménagé vers la rive sud donne autant d'opportunité d'assurer une visite exceptionnelle d'un site remarquable.

## Fiche action :

3.2 Promouvoir et valoriser l'identité patrimoniale culturelle, artistique, industrielle, historique et naturelle du territoire

### ◆ Plan de financement

	Dépenses		Financement	
	Poste de dépenses	Montant	Financier	Montant
Plan de financement retenu au titre du FEADER	MOBILIER ET SIGNALÉTIQUE DU CIRCUIT PATRIMOINE	141 750 €	Région	20 000 €
			MOP/OQDP appelant du FEADER	3 750.01 €
			MOP/OQDP n'appelant pas de FEADER	98 999.99 €
			<b>FEADER</b>	15 000 €
			<b>Total Aide Publique</b>	
			financement privé n'appelant pas de FEADER	4 000 €
	<b>Total assiette LEADER</b>	141 750 €	<b>Total assiette opération retenue au titre de LEADER</b>	141 750 €
	Dépenses écartées dont inéligibles (à préciser)		Hors assiette LEADER	
	<b>Montant dépenses présentées</b>	141 750 €	<b>Total opération présentée au titre de LEADER</b>	141 750 €

➔ PROGRAMMATION DU PROJET à hauteur de **15 000 €**

**LE PROJET EST PROGRAMME A L'UNANIMITE**

## Déprogrammation

### **LA CALLUNE - « Création d'un parcours pédagogique »**

**DOSSIER N° RAQU190222CR0720004**

FICHE ACTION 1.2 « Adapter la mobilité aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux »

Achats de matériels et de frais de communication.

Montant LEADER à déprogrammer :

**6 148 €**

**Motif : projet final non éligible. Zone pédagogique sans réel circuit de mobilité.**

### **CHANVRE DES LANDES - « L'intérêt nutritionnel des graines de chanvre 2022 et des produits »**

**N°Osiris non crée**

FICHE 3-1 « structurer et développer les circuits-courts et/ou de proximité alimentaire».

Etude d'analyse nutritionnelles détaillées et campagne de sensibilisation

Montant LEADER à déprogrammer :

**24 174,40 €**

**Motif : co-financement obligatoire non obtenu.**

## **Communautés de communes de Mimizan**

### **Etudes préalables en vue de la requalification de la zone d'activités économiques du Born, Entrée Est de Mimizan**

**DOSSIER N° RAQU190221CR0720048**

FICHE 2-1 «Soutenir les projets de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerces de proximité».

Etude préalable

Montant LEADER à déprogrammer : **10 000 €**

**Motif :** projet non éligible. L'objectif de la fiche action 2.1 est d'accompagner les projets de redynamisation de bourgs-centres bourgs qui combinent urbanisme durable, lien social et développement économique, l'objectif étant que les bourgs-centres bourgs retrouvent leur fonction de centralité. Ce projet concerne une zone d'activité économique qui est hors centre bourg.

**M. Arnaud GOMEZ**

*Président du Pays Landes Nature Côte d'Argent*



# ANNEXE - ANNEXE 2 : ELEMENTS FINANCIERS V8 à compter du 10/03/2023

## ANNEXE 2 - ELEMENTS FINANCIERS V8 à compter du 10/03/2023

### 2.1 Maquette financière Montants des paiements prévus par fiche-action du GAL sur la période 2014-2025

Orientation stratégique	Sous mesure (19.2, 19.3, 19.4)	Fiche action (n°)	Total des paiements prévus sur 2014-2025					
			Dotation FEADER précédente*	Mouvements**	Dotation FEADER après mouvements	Financement par apports par (nom des financeurs)	Total contrepartie nationale (à titre indicatif)	Total du cofinancement (Feader + CPN)
Orientation stratégique 1 : Adapter les services à la population dédiés à la santé et à la mobilité	19.2	1.1 : Améliorer l'organisation des services sanitaires et médico-sociaux et promouvoir une politique d'accueil auprès des professionnels de santé	337 312,60 €	+ 5 426,95 €	342 739,55 €		85 684,89 €	428 424,44 €
		<i>Dont équipement structurant</i>	208 000,00 €		208 000,00 €		52 000,00 €	260 000,00 €
Orientation stratégique 1 : Adapter les services à la population dédiés à la santé et à la mobilité	19.2	1.2 : Adapter la mobilité aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux	135 427,36 €	+ 19 038,76 €	154 466,12 €		38 616,53 €	193 082,65 €
Orientation stratégique 2 : Redynamiser les bourgs, les centres bourgs et tendre vers un urbanisme durable	19.2	2.1 : Soutenir les projets de redynamisation exemplaires favorisant le lien social et le développement de services et de commerces de proximité	584 689,11 €		584 689,11 €		146 172,28 €	730 861,39 €
Orientation stratégique 2 : Redynamiser les bourgs, les centres bourgs et tendre vers un urbanisme durable	19.2	2.2 : Soutenir et accompagner les démarches collectives de transition énergétique	0 €	+ 11 459,67 €	11 459,67 €		2 864,92 €	14 324,59 €
Orientation stratégique 3 : Valoriser les ressources locales	19.2	3.1 : Structurer et développer les circuits courts de proximité alimentaires	130 111,61 €	- 18 470,11 €	111 641,50 €		27 910,38 €	139 551,88 €
Orientation stratégique 3 : Valoriser les ressources locales	19.2	3.2 : Promouvoir et valoriser l'identité patrimoniale culturelle, artistique, industrielle, historique et naturelle du territoire	100 644,07 €	+ 7 010,44 €	107 654,51 €		26 913,63 €	134 568,14 €
Orientation stratégique 3 : Valoriser les ressources locales	19.2	3.3 : Développer de nouvelles activités liées à la valorisation des déchets	71 653,36 €		71 653,36 €		17 913,34 €	89 566,70 €
Orientation stratégique 4 : Coopération	19.3	4 : Coopération	0,00 €		0,00 €		0,00 €	0,00 €
Orientation stratégique 5 : Animation et Fonctionnement du GAL Pays Landes Nature Côte d'Argent	19.4	5 : Animation et Fonctionnement du GAL Pays Landes Nature Côte d'Argent	353 782,89 €	- 24 465,71 €	329 317,18 €		82 329,30 €	411 646,48 €
<b>Total</b>			<b>1 713 621,00 €</b>		<b>1 713 621,00 €</b>		<b>428 405,25 €</b>	<b>2 142 026,25 €</b>

\* La dotation FEADER précédente s'entend comme la dotation initiale lorsqu'il s'agit du premier avenant. Sinon il s'agit du dernier montant FEADER suite à une modification de la maquette (par voie d'avenant ou de notification). Cette colonne est facultative. Elle a pour objectif de faciliter le suivi.

\*\* Les mouvements peuvent être positifs ou négatifs. Cette colonne est facultative. Elle a pour objectif de faciliter le suivi.

### 2.2 Profil annuel minimum de paiements cumulés à respecter (en Feader)

Tranches de paiements	2014-2025			
	2014-2020	2018-2021	2020-2023	2021-2024
Minimum des paiements	25%	15%	15%	15%
Minimum des paiements cumulés attendus	2020	2021	2023	2024
Les années indiquées sont des années civiles (1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre)	25%	40%	70%	85%
				100%